



CE ENDURANCE

Formule d'inscription et d'information

J

FF Formation des fonctionnaires FSSE

JUGE D'ENDURANCE

CE Juge d'endurance - f – 01.07.01

DESIREZ-VOUS DEVENIR JUGE D'ENDURANCE? Information et inscription à l'examen

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission comme juge d'endurance.

Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

Profil de fonctionnaire (base)

1. Licence imposée

Par principe, une licence est requise pour devenir fonctionnaire de sport.

Des demandes doivent être présentées au Directoire Endurance.

2. Restriction d'âge

2.1 Age minimal pour l'admission

L'activité de juge d'endurance peut commencer en début d'année pour autant qu'il atteigne ses 25 ans.

2.2 Age maximal pour la fin de l'activité

L'activité de fonctionnaire de sport prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans. Toutefois, une prolongation de 2 ans de l'activité est possible sur demande.

3. Examen

Aucun examen n'est demandé pour devenir candidat.

Un examen est obligatoire pour l'admission au degré de fonction définitif. De l'expérience pratique, la fréquentation des cours correspondants ainsi que la réussite d'un examen sont donc requis.

Le candidat doit effectuer l'examen pour l'accès au prochain degré de fonction, dans l'espace de 4 ans après le début de son activité en tant que candidat, sinon il sera automatiquement tracé de la liste des fonctionnaires.

4. Durée de formation

Dès le début de la pratique de l'activité jusqu'à l'admission au prochain degré de fonction, la formation doit durer 2 ans au maximum.

5. Pratique de l'activité de fonctionnaire de sport

La pratique de l'activité de fonctionnaire de sport se compose d'un nombre minimal d'engagements par an. Un fonctionnaire de sport, qui n'a plus pratiqué d'activités durant 4 ans, est automatiquement tracé de la liste des fonctionnaires.

6. Validité et entrée en vigueur

Ces conditions ont été approuvées le 30 juin 2001 par la conférence des présidents et entrent en vigueur au 1^{er} juillet 2001.

Admission en qualité de juge d'endurance

Les critères suivants sont obligatoires:

- Membre actif de l'Association Suisse des Cavaliers de Raids d'Endurance (SDV).
- Etre en possession d'un brevet de la FSSE.
- Connaissance orale et écrite de deux langues nationales ou d'une langue nationale et de l'anglais.
- Etre prêt à juger au moins 2 manifestations de parcours d'endurance par an.

Comment devenir juge d'endurance?

- Le candidat doit terminer avec succès le cours de formation et l'examen final.
Après le cours de formation, le candidat doit accompagner dans la même année un juge en fonction à au moins 2 chevauchées officielles et remettre le rapport de chevauchée du DT SDV au chef de concours.

Examen juge d'endurance

La FSSE F+S Formation des fonctionnaires et le groupe de travail endurance organisent tous les deux ans, un cours de formation et de répétition, qui est obligatoire pour les candidats juges et les juges en fonction qui n'ont pas été engagés durant les deux dernières années. Si le besoin ne se fait pas ressentir, il peut être renoncé à une répétition de deux ans.

L'examen se compose des thèmes suivants:

- Connaissance des structures des fédérations nationales et internationales FEI, FSSE, SDV etc.
- Connaissance des règlements de la FSSE.
- Connaissance de l'organisation de manifestations de parcours d'endurance.
- Connaissance des questions de sécurité et de la prévention d'accidents lors de manifestations de parcours d'endurance, en particulier en ce qui concerne l'infrastructure (départ, but, Vet-Gate, circulation routière et refuge des chevaux).
- Connaissance dans la lecture des cartes, la topographie et la météorologie.

Les dates d'examen sont publiées dans le Bulletin de la FSSE.

Droit de recours

Selon la juridiction de la FSSE.

Actualiser le 30 mai 2016



CE ENDURANCE

Formule d'inscription et d'information

FF Formation des fonctionnaires FSSE

J
JUGE D'ENDURANCE

Nom: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____
Tél. _____ Nat. _____
Fax: _____
E-mail: _____

Fédération Suisse
des Sports Equestres
Papiermühlestrasse 40 H
Case postale 726
3000 Berne 22

Date de naissance:

Inscription à l'examen: Juge d'endurance

Je m'annonce pour l'examen de juge d'endurance.

Je suis membre de la SDV Je suis en possession d'un brevet de la FSSE

Connaissances linguistiques: all. franç. ital. angl. autres: _____

J'ai fréquenté le cours pour candidat et juge en fonction. Date : _____

Durant ma formation, j'ai accompagné les parcours d'endurance suivants :

1. Lieu: _____	Date: _____	Juge: _____
2. Lieu: _____	Date: _____	Juge: _____
3. Lieu: _____	Date: _____	Juge: _____
4. Lieu: _____	Date: _____	Juge: _____

Lieu et date: _____ Signature: _____